

Dis, Faure... Quand Partiras-Tu ?

Pierre S. Adjété
Québec, Canada

Toujours au #Togo, le crime originel de 2005 poursuit Faure Gnassingbé. #EnAucunCas, nul ne peut massacrer 500 à 1000 de ses concitoyens, s'emparer du pouvoir, et prétendre représenter une quelconque légalité. Ni au Togo ni ailleurs, un tel fourvoisement de la légalité n'est possible. Aucunement ! C'est le crime imprescriptible de Faure Gnassingbé. Il n'a d'ailleurs jamais su réparer le forfait ; l'invouloir, la menterie et le déni aidant, l'illusion de mourir au pouvoir comme son père faisant le reste.

En poursuivant un système politique aussi abject, sans volonté ni capacité de le changer ; en instituant assassinats, répressions, jouissances et apparences trompeuses, Faure Gnassingbé n'a fait que nourrir l'éveil démocratique de sa fin de règne, désespérément chaotique. Personne dans ses rangs n'est en mesure de lui dire que tout a changé au Togo. Jusqu'au conseil des ministres, ce sont des coups de pied que les ministres se donnent en dessous de la table : « *Dis rien toi, tu te feras remarqué inutilement !* » s'échangent-ils souvent.

Avec un silence et une froideur hostiles, Faure Gnassingbé est déconcerté, grandement perdu, totalement déboussolé, même s'il s'invite partout, reçoit énormément, et participe à des séances de prières. L'innovation destructive au Togo est que l'opposition politique ne correspond plus à l'image que la *Nomenklatura* régnante se faisait d'elle. La rue parle fort, l'opposition s'est réinventée, plus rien n'est comme avant pour un système qui n'a jamais su imaginer et gérer le changement. Le Togo est autre.

Le message des Togolaises et des Togolais est clair : Faure Gnassingbé doit partir, et partir ici et maintenant. La Constitution de 1992 trace intelligemment la voie incontournable vers cette exigence. Cette requête légitime qui relève de l'éthique politique –c'est-à-dire l'acte du bien dans l'espace public, ne fait que placer la demande des populations dans le fertile champ républicain où les arguments de poids ne manquent ; et personne n'a besoin de parler de la rétroactivité. La question togolaise est davantage politique que juridique. Et si elle venait à être juridique, l'éthique est toujours au-dessus de la loi ; l'éthique fonde le droit.

Majoritairement, les Togolais n'ont jamais considéré Faure Gnassingbé comme préparé et digne du Togo. Le reste n'était qu'une question de temps. Une offre d'opportunité s'est présentée après des années de dure patience. Depuis cinquante ans, c'est à l'encre de leur sang que les Togolais écrivent leur histoire, mettant face à face leur douloureux passé et l'obscur reflet de leur avenir.

En attente d'une émeute de joie au Togo

Aussi patiemment que possible, la règle du refus de la dictature s'est solidement imposée aux uns et aux autres, citoyens comme politiques. On voit mal comment les acrobaties de l'heure, orchestrées par le propre beau-frère de Faure Gnassingbé en fonction à la CEDEAO, Marcel de Souza, ou encore le complaisant Mohammad Ibn Chambas en tant que représentant de l'ONU en Afrique de l'Ouest, pouvaient avoir raison d'une détermination aussi cristallisée. « *Au pire la démocratie, rien que la démocratie* » semble rallier hommes et femmes du Togo, toutes régions confondues.

Pêle-mêle, les Togolaises et les Togolais ne séparent plus les différentes composantes de leurs désirs : protestations, joie, colère, vérité, frustrations, démocratie, trahison, justice, douleur, méfiance, etc. Après cinquante ans d'un système oppressif, s'ils étaient malhonnêtes avec eux-mêmes, les Togolais auraient su distinguer leur soif de colère de celle de la démocratie. Ils ne sont plus naïfs. Toute illusion perdue ce dernier quart de siècle, la fameuse communauté internationale leur avait fait voir de toutes les couleurs. Le Togo est en vigilance extrême face à toute initiative internationale.

Plus personne ne s'y trompe. Le minimum que demande tout sain d'esprit est le départ de Faure Gnassingbé. L'émeute de joie en gestation doit s'exprimer à un moment ou un autre. Les Togolais ne s'en cachent pas ; il leur est même difficile de jouer à l'hypocrisie ou à la diplomatie. Michaëlle Jean, la Secrétaire générale de l'OIF, en fait les frais : sa mission envoyée à Lomé est récusée aussi bien par l'opposition togolaise que par le pouvoir présidentiel, pour des raisons différentes toutefois. Le Togo est ailleurs : le changement politique y est inéluctable et même vital.

Interdire les protestations les jours de travail est la dernière trouvaille d'un régime togolais aux abois. La *Nomenklatura* et la clique des *Adouinon* qui régendent le Togo lorgnaient de ce côté depuis longtemps pour les mauvaises raisons. La peur d'endurer des manifestations pour longtemps reste le propre des dictatures. Voilà que dans tout le Togo, la nouvelle génération de protestataires ne semble pas vouloir se calmer. Alors, tout ce que le pouvoir présidentiel togolais peut faire de pire pour échapper à la démocratie est mis en œuvre : interdire et réprimer. Peine perdue ! Ce président-là, il partira.

C'est d'un nouvel œil qu'il faut regarder désormais les rues de Lomé, la capitale, ou celles des cités togolaises et de sa Diaspora. Comment peut-on penser que ces rues se tairont sous le coup d'une interdiction ? Comment peut-on parler d'une volonté de changement chez un régime aussi autiste qui n'en fait qu'à sa méthode : l'injonction et la brutalité ? Cette odyssée destructrice comme seule réponse fait de Faure Gnassingbé un partenaire abusif. Oui, Faure Gnassingbé n'a fait qu'abuser du Togo et des Togolais.,

Puisqu'on ne récolte généralement que ce que l'on aime, la conclusion de la moisson reste la même : 50 ans c'est trop. Même si Faure Gnassingbé mettra du temps à l'accepter, ce qui lui reste à faire est de négocier les conditions de son départ. *Kaba!* D'ailleurs, *Kaba* sera le mieux pour lui. Les chefs d'État voisins investis par le Secrétaire général de l'ONU dans la résolution de la crise retarderont un peu l'échéance fatale, certes. Mais la solution restera toujours togolaise, républicaine et éthique : #FaureDoitPartir!

●12 octobre 2017●